EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **29 avril 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt neuf avril deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 22 avril 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Philippe BOHELAY à Alain BARDOT, Danielle AUROI à Roger GIRARD, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Martine REMBERT-MANTELET à Odile VIGNAL, Yves REVERSEAU à Patricia AUCOUTURIER, Marie SAVRE à Corinne NAJIM, Louis VIRGOULAY à Christine DULAC-ROUGERIE**

Absent(e)s :

Secrétaire : **Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Michel FANGET donne pouvoir à Madame Christine PERRET à partir de la question n°7.

Madame Nicole BARBIN, Messieurs Guy BALLET, Jean-Pierre BRENAS, Didier MULLER, Jean-Philippe VALENTIN quittent la séance après la question n° 9.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question N° 10.
A partir de la question n° 10, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 26

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS ET À DIVERSES ASSOCIATIONS

Les crédits suivants sont disponibles au budget primitif 2011 en vue de l'attribution de subventions de fonctionnement :

- aux associations d'Anciens combattants : 2 400 €
- à diverses associations : 5 000 €

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes aux associations figurant dans les deux tableaux ci-joints :

Anciens Combattants :

Associations	Montants subventions	
	2010	Propositions 2011
Amicale des Anciens Chasseurs à pied et alpins	152 €	152 €
Association des Anciens Combattants A.C.P.C. – C.A.T.M	152 €	200 €
Association des Cheminots A.C.C.A.P.	152 €	152 €
Association des Anciens Déportés Internés ADIF	170 €	170 €
Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance ANACR	152 €	152 €
Association Républicaine des Anciens Combattants A.R.A.C.	152 €	200 €
Cadets de la Résistance	200 €	300 €
F.N.A.C.A.	/	152 €
U.F.A.C.	152 €	200 €
Association des Combattants Volontaires de la Résistance	152 €	152 €
Mouvement National de Résistance « Les Ardents »	350 €	450 €

Associations diverses :

Associations	Montants subventions	
	2010	Propositions 2011
Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples - MRAP	152 €	152 €
Ligue des Droits de l'Homme	530 €	530 €
Association de Défense des Locataires Auvergne Habitat la Glacière	250 €	250 €
Association des Résidents de Galaxie	250 €	250 €
Accueil des Villes Françaises – A.V.F.	780 €	800 €
Association AGILE	1 000 e	1 000 €
Association pour la Promotion des Gitans et des Gens du Voyage en Auvergne – A.P.G.V.A.	460 €	460 €
Association des Locataires Fontaine du Bac	250 €	250 €
Association de la Réserve de la Gendarmerie Auvergne - ARGENDAUV	300 €	350 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 mai 2011

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY